

## Comité de rédaction :

Association Culture et Loisirs  
Place de la Mairie  
29430 PLOUNEVEZ-LOCHRIST

## Contact :

06.18.43.73.82

## Recherches et rédaction :

Roger BOSSARD

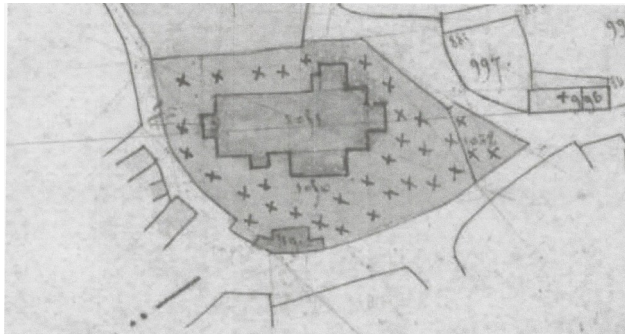
## Sommaire :

- Evolution des lieux d'inhumation à Plounévez-Lochrist. (2<sup>ème</sup> partie)
- Troioù- lavar ha krennlavarioù - Expressions et proverbes
- Faits divers, faits d'hier
- Toponymie

## Patrimoine de Plounévez-Lochrist Glad Gwinevez

### Evolution des lieux d'inhumation à Plounévez-Lochrist. (2<sup>ème</sup> partie)

A Plounévez, il existait également un ossuaire, dans le cimetière, près de l'église. Initialement situé à l'est de l'église, il était construit en pierre de taille et devait avoir belle allure. Détruit lors des travaux d'agrandissement de l'église en 1768 il est reconstruit au sud de celle-ci, aujourd'hui côté mairie mais les pierres de taille servent pour les travaux sur l'église et le nouvel ossuaire est construit en moellons. Celui-ci servira, plus tard, de salle de classe et même de maison commune. Il sera détruit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, après le transfert du cimetière.



Situation de l'église de Plounévez-Lochrist en 1837

Sources : ADQ 3P 207/1/17 Section H du bourg

La situation dans les églises devient rapidement préoccupante car les tombes creusées dans l'église s'étaient là où il y avait de la place, sans plan d'inhumation, sauf pour les familles nobles qui disposaient de tombe de famille. Le sol du sanctuaire devenait inégal ce qui le rendait dangereux. Mais, surtout, l'hygiène dans les églises, était déplorable, les maladies contagieuses et épidémiques qui sévissaient régulièrement s'y propageaient souvent.

Dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Parlement de Bretagne, interdit, par un arrêt du 16 août 1719, les inhumations dans les églises. Mais les paroissiens continuent d'enterrer leurs morts dans les sanctuaires. Les prêtres n'arrivent pas à les en empêcher et de nombreux conflits éclatent dans les paroisses.



Le parlement de Bretagne doit rappeler, le 2 octobre 1741, l'interdiction d'inhumer dans les églises et les chapelles, au moment où une épidémie de dysenterie sévit dans la province.

Petit à petit les inhumations ont lieu dans les cimetières, même si, surtout dans le Pays Pagan, il reste quelques familles d'irréductibles :

« Jeanne Francès âgée d'environ cinquante ans épouse de Brévalaire l'Her mourut à Saint-Egarec le trente avril mil sept cent soixante-seize et son corps fut inhumé dans l'église de Kertouan par sa famille pendant que le soussigné recteur et son clergé chantoient les prières accoutumées auprès de la fosse percé dans le cimetière de la dite église. »

(ADQ- 3 E- Etat civil)

A Plounévez-Lochrist, les deux lieux d'inhumation, Eglise-cimetière, ont été utilisés jusqu'en 1758. (A suivre...)

Tombes dans la chapelle de Guicquelleau en Le Folgoët. Photo RB

## Troioù- lavar ha krennlavarioù - Expressions et proverbes

Kreisteiz  
Hanter an deiz  
Hanter ar boued  
Hanter al labour n'eo ket

Midi  
moitié du jour  
moitié de la nourriture  
mais non du travail

Il n'est pas facile de décrire la journée du paysan ; elle varie avec le temps, la saison et les circonstances. En été, la nuit est courte et juste suffisante pour prendre le repos indispensable après une dure journée de labeur qui durera tant qu'il fera jour, le repas de midi sera alors bien loin!

Sources : culturelles diverses dont les archives de Pierre Péron.

## Faits divers, faits d'hier

## Tué par une auto

Le 31 octobre 1932, Pierre QUERE, âgé de 84 ans, cantonnier demeurant à Kerdivez, a été renversé par une auto et tué sur le coup. La victime étant sourde n'a pas entendu les appels du conducteur.

## Tué par le train

Monsieur LE BERRE, âgé de 55 ans, cultivateur à Landéguiac'h, était parti de chez lui dimanche 5 décembre 1926 pour se rendre à la messe de 6H30 à Plouescat. En retard, il décida de cheminer sur la voie du chemin de fer départemental pour arriver à temps à l'office. Voyant très mal suite à la perte d'un œil, il ne vit pas arriver le train effectuant la liaison Plouescat-Lesneven. Le mécanicien de la locomotive ne l'aperçut pas non plus. Le malheureux LE BERRE fut tamponné par le train et son corps projeté dans le fossé où on retrouva le cadavre dans un triste état.



Sources : Archives de presse. Ouest Eclair

## Toponymie

Dans cette édition deux noms de lieux qui ne manquent pas de piquant.

## Bodon :

**Bod** peut désigner une résidence, surtout quand il est associé à un nom de personne. Dans le cas qui nous intéresse, associé à un nom de plante, « onn », le frêne, il désigne un nom de lieu : **Bodon**, le « buisson de frêne ».

## Spernen :

Vient du gaulois « sparno » et du vieux breton « spern » épine, épineux. Les suffixes -eg, -ed et enn et leurs variantes forment les principaux dérivés de spern. Ici, le suffixe singulatif « enn » associé à spern nous donne **spernen** « buisson épineux ». Il existe ailleurs sous la forme « bod-spernen »

Sources :

Albert Deshayes. Dictionnaire des noms de lieux bretons. Editions le Chasse-Marée/Ar Men. 1999

Jean-Marie Plonéis. La toponymie celtique. L'origine des noms de lieux en Bretagne, la flore et la faune. Editions du Félin. 1993.